

Analyse d'un sentier côtier réalisé sur les bords de L'Elorn

Rive sud, entre Brest et Landerneau



Latitude : 48.407822 °
Longitude : -4.333653 °
Altitude : 4.38 m

Pour mettre les choses dans leur contexte :

- *La grève qui borde ce sentier est praticable (sauf marée de Coeff.> 100). Avant la création du sentier, les promeneurs passaient par là.*
- *De septembre à avril, cette rive de l'Elorn est parsemée de petits ruisseaux. Il y a un ruisseau tous les 300m environ ; leur profondeur est d'environ 5-10cm, ils sont tous franchissables à gué. Mais, les concepteurs du sentier ont choisi de construire de nombreux ouvrages pour passer au-dessus de certains d'entre eux.*
- *Le rédacteur de cette analyse ne possède aucun terrain qui borde ce chemin. J'habite dans le quartier, et je fais de la course à pied dans cette zone 2 à 3 fois par semaine depuis plusieurs années.*

Ce document recense les anomalies et incohérences de ce sentier.

1 Chute d'arbre

Cet arbre s'est couché sur le sentier quelques mois après sa réalisation. Il pousse sur la falaise.

L'arbre est très beau. Il est encore vivant, et cela serait dommage de le couper... mais maintenant il faut soit l'enjamber, soit le contourner en passant sur un terrain privé.



2 Pont n°1

Cette passerelle a été ajoutée pour passer au-dessus d'un ruisseau.

Elle est trop courte, très glissante, difficile d'accès, et sans rambarde...

... alors que, même l'hiver, on peut passer à gué par la grève (bottes toutefois recommandées).

Le même pont, a eu sa 1ère latte cassée après 3 ans à peine (la zone étant toujours humide). Cette latte a été réparée dans le mois (par qui ?). L'« escalier » est dangereux. La plupart des personnes âgées font demi-tour ici.



3 Ruisseau

A une vingtaine de mètres du pont n°1.

Dès qu'il pleut (de septembre à avril donc ...), cette zone se transforme en marécage / ruisseau sur une dizaine de mètres.

Mais, il n'y a pas d'aménagement particulier. On passe sans problème, mais il faut se mouiller les pieds.

Question : mais à quoi sert le « pont n°1 », construit 10m plus loin, si de toutes manières on doit se mouiller les pieds ???

Aussi, techniquement, le chemin passe sur la grève, et pas sur le nouveau sentier (cf. algues sur la photo)



4 Les pièges

Un grand merci aux personnes qui ont dégagé le chemin en coupant les arbustes à 5cm du sol...sans enlever les souches.

Il y a des dizaines de souches comme ça.

Cela pimente la balade...



5 Le demi pont...

Problème de budget ?

Conflit avec le propriétaire de la maison d'ostréiculteur (inhabitée / en travaux inachevés) qui est à 10m de là ?

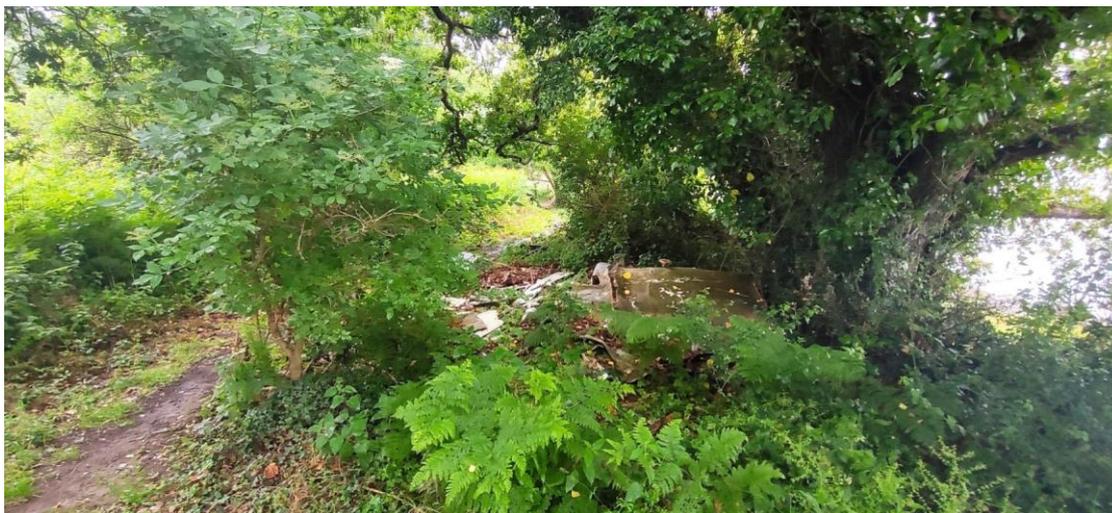
Ceci dit, on passe très facilement à côté, il suffit d'enjamber un ruisseau de 60 cm de large.

De l'argent public bien dépensé ...



6 Les déchets ...

A 50m du « demi pont », au lieu de ramasser la caravane délabrée qui était sur le tracé du chemin, ils ont préféré contourner ce tas d'ordure ... En le laissant là...





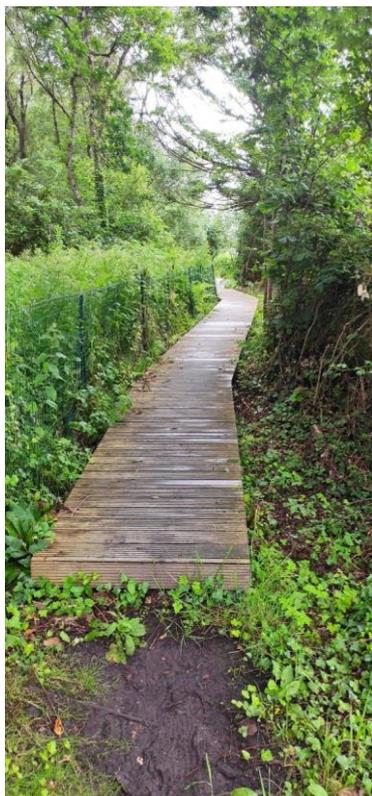
20m plus loin, ils ont laissé une barre de fer en travers du chemin (un peu dangereux) :

7 Autres ouvrages

Quelquefois ils ont mis des ponts et quelquefois non.

Or, de septembre à avril, les ruisseaux coulent partout.

Donc, puisque de toute manière on devra se mouiller les pieds, tous les ponts sont inutiles (soit on met des ponts partout, soit on n'en met aucun et il suffira de chausser des bottes si on ne souhaite pas se mouiller les pieds).



8 Baisse de la biodiversité ?

Les 2 premières années, le sentier était très peu fréquenté. En semaine, il devait y avoir un groupe de marcheurs tous les 4-5km. Le We, la fréquentation doublait. Vous pouviez croiser plus d'animaux sauvages que d'humains (chevreuils, écureuils, cygnes, hérons, renards, ...)

Depuis le 1er confinement (COVID), la fréquentation a considérablement augmenté. J'estime qu'elle a été multipliée par 5 la semaine, et par 10 le WE.
... hélas, les rencontres avec des animaux sauvages ont diminué d'autant.

A l'heure où nous assistons à une chute vertigineuse de la biodiversité, est-ce bien raisonnable de continuer à étendre les zones de fréquentation humaine sur les espaces littoraux ? De ce point de vue, la publicité qu'on fait de ces sentiers n'est-elle pas contre-productive ?

9 L'entretien du sentier

2 à 3 fois par an, des agents (commune ? département ? associations ?) viennent débroussailler le sentier.

Notez qu'avant le sentier, ce n'était pas utile puisque la végétation ne pousse pas sur la grève.

10 Conclusion

Je dois être un des utilisateurs les plus réguliers de ce sentier « aménagé » ; je cours dessus 2 à 3 fois par semaine.

Pour autant, ne voit pas l'intérêt de l'aménagement. Avant qu'il soit construit, je passais sans problème par la grève.

L'aménagement aurait un sens si l'objectif était d'offrir un chemin accessible à nos concitoyens qui ont du mal à se déplacer (personnes âgées, en situation de handicap, parents avec poussette, ...).

Mais, la médiocre qualité des ouvrages fait que le sentier reste inaccessible à ces personnes. Et que les autres n'ont pas besoin de ces ouvrages pour passer ...

Alors pourquoi dépenser des dizaines de milliers d'euros pour ça ?

D'autant qu'au vu du climat breton, on peut s'attendre à ce que ces constructions en bois aient une durée de vie limitée, et qu'il faudra un budget conséquent pour les renouveler.

PS : une petite pensée pour les constructeurs du sentier qui ont choisi de contourner un énorme tas d'ordure au lieu de le nettoyer.

Un stage de conscience professionnelle leur ferait du bien !